

Réf: Dossier N° 137002

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE TEHILLAH »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Gestoci non loin de la Pharmacie Gestoci, dont l'un des magasins servant de Siège de l'ENTREPRISE TEHILLAH., Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE TEHILLAH »

Objet : Mise en valeur des lots, Lotissement et aménagement des parcelles loties, Location et vente de maisons, parcelles et terrains, Déblocage de projet de lotissement, Confection de dossier technique et signature, Import-export de marchandises, Groupage et transport par voies terrestre, maritime et aérienne, Achat pour tiers, Intermédiation diverses affaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Gestoci non loin de la Pharmacie Gestoci, dont l'un des magasins servant de Siège de l'ENTREPRISE TEHILLAH., Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) : Mme KOUAKOU EPOUSE FOFANA GNAMIN M'BOMA YOLANDE MARIE ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08278 du 12/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41498/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

